0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 16
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/11/2019
Réuni le : 06/12/2019
Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Chef d'établissement propose de reconduire les tarifs actuels (sans augmentation).
Carnet de correspondance : 2€
Manuel scolaire de moins de 2 ans : 20€
Manuel scolaire usagé de plus de 2 ans : 10€
Ouvrage prêté : valeur de remplacement
Dégradations diverses : prix du remplacement de l'objet ou équipement détruit
Photocopie exceptionnelle : 0,10 €

Les tarifs des ventes des produits sont adoptés à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Escallier-Duront
Prénom : Fabrice-Andre
Signé le: 09/12/2019 14:34:20

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.